

Les courtiers en vins de Champagne notent « une évolution structurelle de la filière »

Pour les coprésidents du Syndicat professionnel des courtiers en vins de Champagne, 2015 a été marquée par une belle récolte ainsi que par des performances records pour les ventes de la filière. Toutefois, le retrait des expéditions du vignoble semble marquer une évolution structurelle de la filière.

Les derniers résultats commerciaux de la Champagne affichent des évolutions positives, tant en volume (+1,7 %) qu'en valeur (+5,2 %). Toutefois, Franck Hagard et Jean-Pierre Dargent, coprésidents du Syndicat professionnel des courtiers en vins de Champagne (SPCVC) relèvent une certaine hétérogénéité des performances selon les familles. « Si on ne peut que constater une très bonne valorisation sur les marchés lointains grâce aux cuvées de prestige de grandes maisons et de très bons résultats sur l'Europe, le marché français s'est quant à lui stabilisé. C'est plutôt rassurant vu qu'il représente encore plus de la moitié des débouchés du champagne » insiste Jean-Pierre Dargent avant de rappeler que « les vigneron ont vu leurs ventes baisser de presque 5 % sur le marché français, alors qu'il reste leur débouché de prédilection ». Le niveau d'engagement au kilo, qui pourrait dépasser les 62 %, est l'une des conséquences directes de l'hétérogénéité de ces évolutions commerciales.

Viticulture durable

« La mutation de notre filière se poursuit, rappelle Franck Ha-

gard. Depuis plusieurs années, le chiffre d'affaires de la Champagne progresse plus fortement que le volume, c'est désormais structurel ».

Pour soutenir cette valorisation des cuvées de champagne, il faut pouvoir tout entreprendre pour proposer aux consommateurs du monde entier des cuvées de champagne d'une qualité irréprochable. Pour le syndicat des courtiers, la mise en œuvre de la démarche de viticulture durable y contribue. Et elle a franchi un cap important en avril dernier, avec sa reconnaissance officielle au niveau ministériel.

Fait du hasard : la bonne nouvelle était publiée précisément le jour où le SPCVC organisait sa première journée professionnelle d'information sur le sujet de la traçabilité.

« Aujourd'hui, si les initiatives se multiplient au vignoble, qu'elles soient « viticulture durable en Champagne », « HVE » ou bien encore « Terra Vitis » on sent assez clairement une certaine pression s'exercer autour de ces démarches de progrès, qui doivent à nos yeux demeurer prioritairement des moyens pour aboutir à l'excellence, collectivement. Notre syndicat réaffirme son attachement à la qualité

du raisin et au suivi amont », déclarent les coprésidents. Chaque courtier demeure un relais non seulement dans le déploiement de ces messages mais aussi dans la visibilité de l'excellence champenoise.

Congrès national en juin à Reims

C'est cette même excellence champenoise qui sera mise à l'honneur lors du prochain congrès de la Fédération nationale des courtiers en vins et spiritueux (FNSCVSF) qui se tiendra en juin à Reims, sous la houlette de son président, le Bourguignon Jérôme Prince.

« Cela faisait 12 ans que la Champagne n'avait pas accueilli les courtiers en vins et spiritueux », précise Franck Hagard. Ce sera une excellente occasion de mettre notre appellation à l'honneur auprès de la profession, et de rappeler le rôle clé des courtiers au sein de la filière ».

Pour l'année prochaine, les coprésidents annoncent d'ores et déjà la tenue de leur deuxième Journée technique, dont la première édition avait rencontré, en avril 2015, un beau succès, grâce à des interventions de qualité et à la présence des représentants de la filière.



Franck Hagard et Jean-Pierre Dargent, coprésidents du Syndicat professionnel des courtiers en vins de Champagne (SPCVC).

2015 : DES VINS EXCEPTIONNELS

Les récentes dégustations des vins clairs ont mis en évidence des qualités remarquables. « Les vins se sont comme révélés en ce début d'année, exprimant avec largesse tout leur potentiel, et montrant un très bel équilibre organoleptique, souligné par tous les dégustateurs » relèvent Franck Hagard et Jean-Pierre Dargent, coprésidents du Syndicat professionnel des courtiers en vins de Champagne. « Les quelques inquiétudes ressenties lors de la vendange ont bel et bien disparu car ces vins ont évolué très favorablement. Ils constitueront sans aucun doute de belles bases à de très bons millésimes ».

Record à l'exportation pour les vins de l'UE en 2015

Les exportations de vins de l'UE ont atteint un record en 2015, atteignant près de 22 millions hl, pour un montant de 9,8 milliards €, selon les entreprises du secteur.

Après trois ans de relative stabilité, les exportations de vins de l'UE se sont élevées au niveau record de 21,9 millions d'hectolitres (+3 %), soit 2,9 milliards de bouteilles et un montant de 9,8 milliards € (+8,9 %) qui s'est traduit par un solde positif des échanges de 7 Mrd €, selon des données publiées le 29 février par le Comité européen des entreprises vins (CEEV).

Forte progression vers les États-Unis et la Chine

Cette augmentation est due notamment à celle des exportations vers les États-Unis (+18 % en valeur) qui, avec 3,157 Mrd €, restent le plus important acheteur des vins de l'UE. Elle s'explique aussi par une forte croissance sur le marché chinois (+26 % en valeur, +29 % en volume), après deux années de baisses résultant de différends commerciaux entre Pékin et Bruxelles.

En valeur à l'exportation, les vins de l'UE ont été destinés en 2015 à concurrence de 32 % aux États-Unis, 9,1 % à la Suisse (893 millions €, +9,1 %), 8,3 % à la Chine (819 Mio €), 7,9 % au Canada (780 Mio €), 7,7 % au Japon (757 Mio €), 6,8 % à Hong Kong (671 Mio €) et 28 % à d'autres pays (2,736 Mrd €).

Prédominance des indications géographiques

Les exportations de vins de l'UE sont tirées, en valeur, par les vins en bouteilles (96 % du total) et par les vins sous indication géographique, précise le CEEV. Ces derniers ont représenté en 2015 90 % des ventes, et seulement 67 % en volume.

À l'opposé, le vrac a représenté 17 % du total en volume et à peine 3 % en valeur (0,85 €/litre en moyenne).

« Avec le déclin structurel de la consommation de l'UE, l'exportation est l'élément clef pour maintenir la durabilité du secteur viticole européen », rappelle le président du CEEV, Jean-Marie Barillère. « De fortes perspectives de croissance existent,

en particulier dans la zone Asie-Pacifique. Pour être à même de développer nos ventes dans ces pays, l'UE doit être offensive pour obtenir des conditions d'accès au marché au moins équivalentes à celles de nos principaux concurrents, qui sont très actifs sur ces questions ».

FXS

Remorque basculante - Porte palettes
Plateau viticole - Porte engins

Ateliers ROYER CONSTRUCTEUR

Depuis 1950

SAS ROYER Serge et Fils - 8, rue de l'arbre haut - 51310 ESTERNAY
Tél. bureau 03 26 81 50 30 - Fax. 03 26 81 77 20 - www.remorques-royer.com